



Projet de sécurisation des itinéraires cyclables vers l'entreprise AESC

Douaisis Agglo



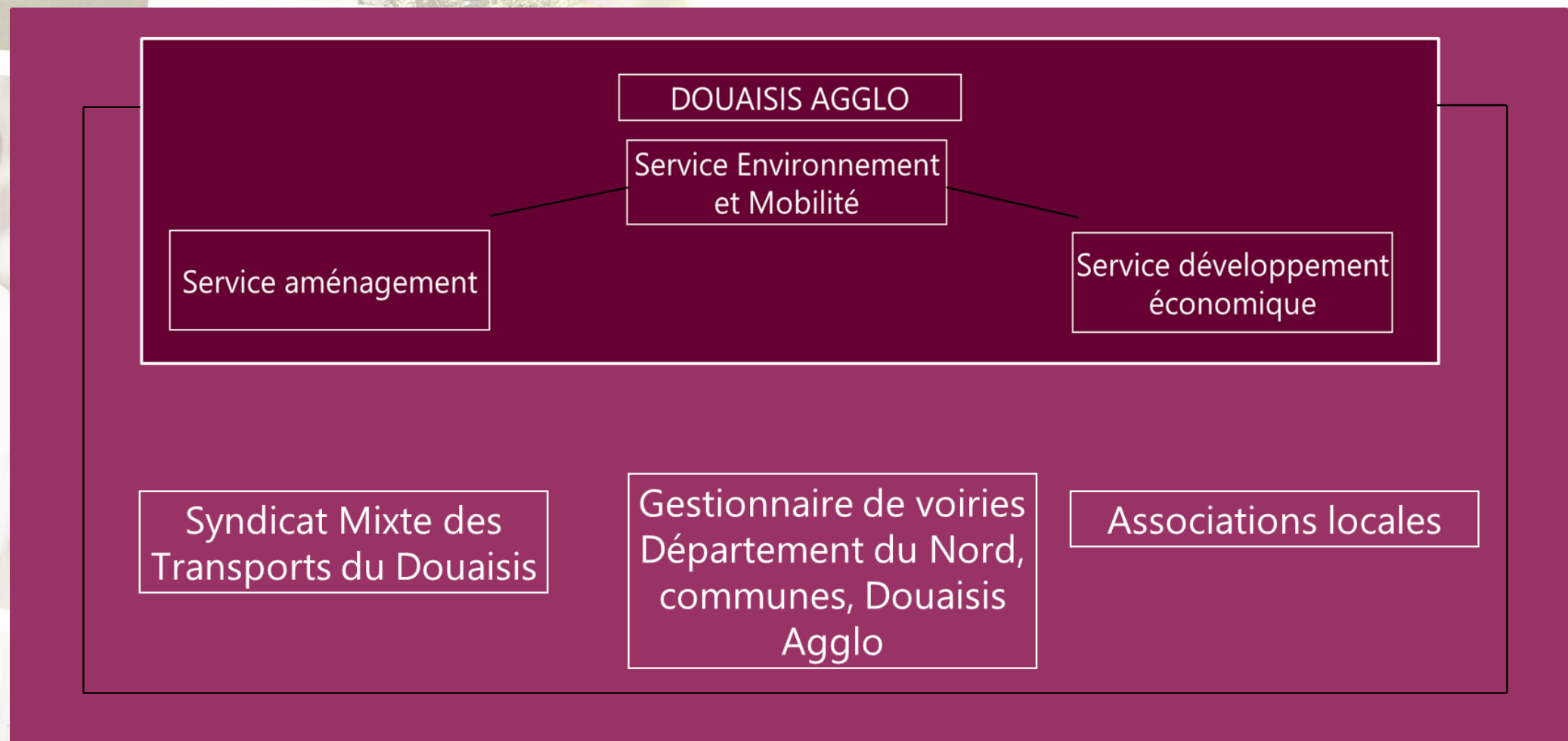
- **35 communes**
- **149 000 habitants**
- **20 parcs d'activités**
- **Un projet d'agglomération**

Le plan mode doux « Pass la 2nde », de Douaisis Agglo

- 5 juillet 2018 : Délibération portant sur la stratégie mobilité de Douaisis Agglo
- 17 décembre 2021: Le Plan Mode Doux « Pass la 2nd » est validé au Conseil Communautaire
 - Schéma Directeur Modes Doux du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis
 - Schéma cyclable départemental
- 3 axes stratégiques :
 - Sécuriser
 - Sensibilier
 - S'orienter
- Le système vélo est un système complexe qui nécessite une coordination de l'ensemble des acteurs



Contexte : les acteurs de la mobilité



Contexte : mobilité des salariés d'AESC, sécurisation des déplacements actifs

Sollicitation des salariés d'AESC :

- Sollicitation par le service Développement Economique de Douaisis Agglo
- Salariés n'ayant pas le permis de conduire
- Recherche d'un itinéraire sécurisé depuis le centre ville de Douai

Sollicitation des associations :

- Entretien des chemins,
- Installation d'un abri vélo pour AESC
- Plan mobilité



Méthodologie de travail

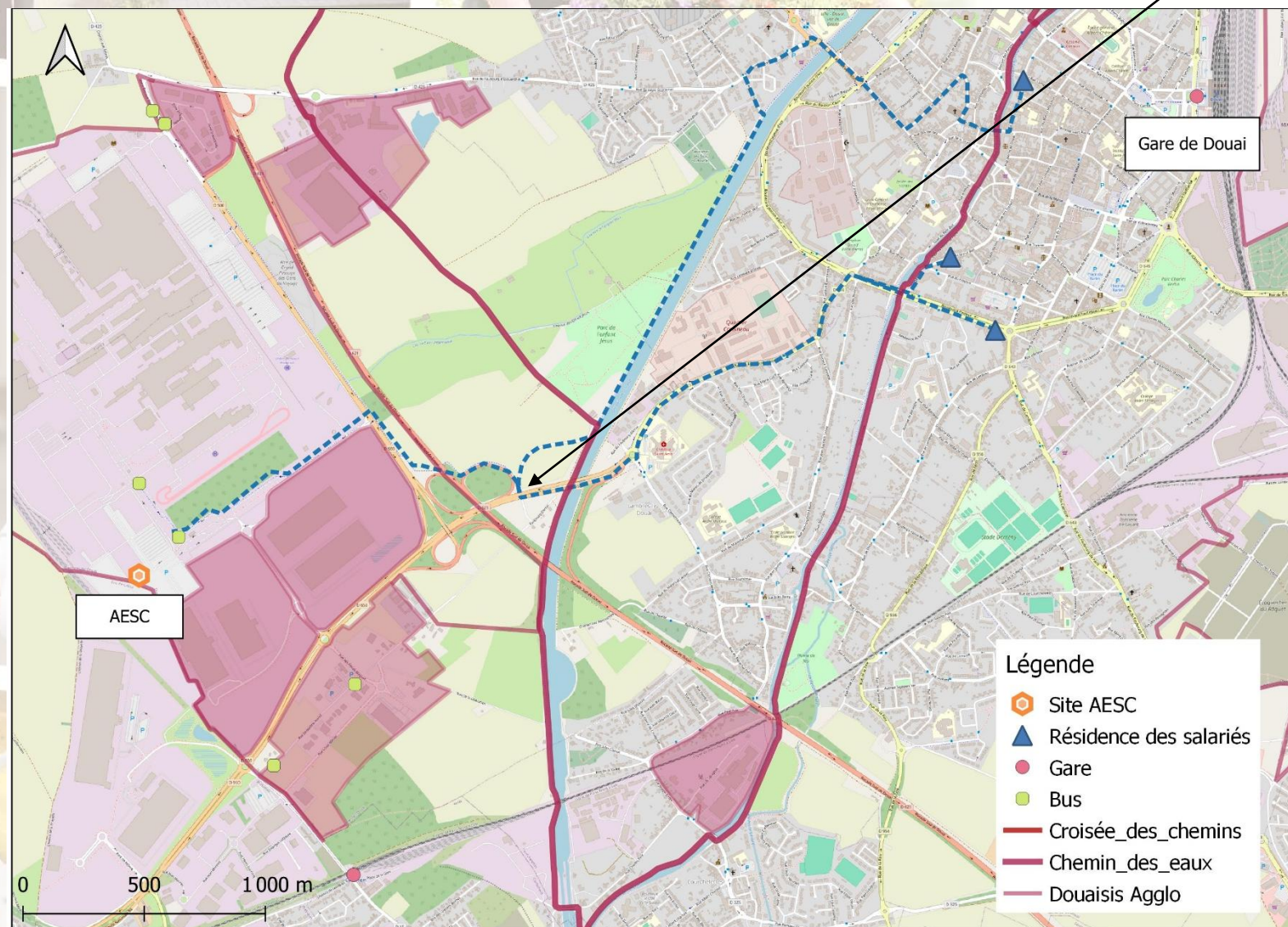
- Constitution du comité de suivi
- Réalisation du Diagnostic
- Elaboration d'un programme d'actions partenarial
- Suivi de la mise en œuvre



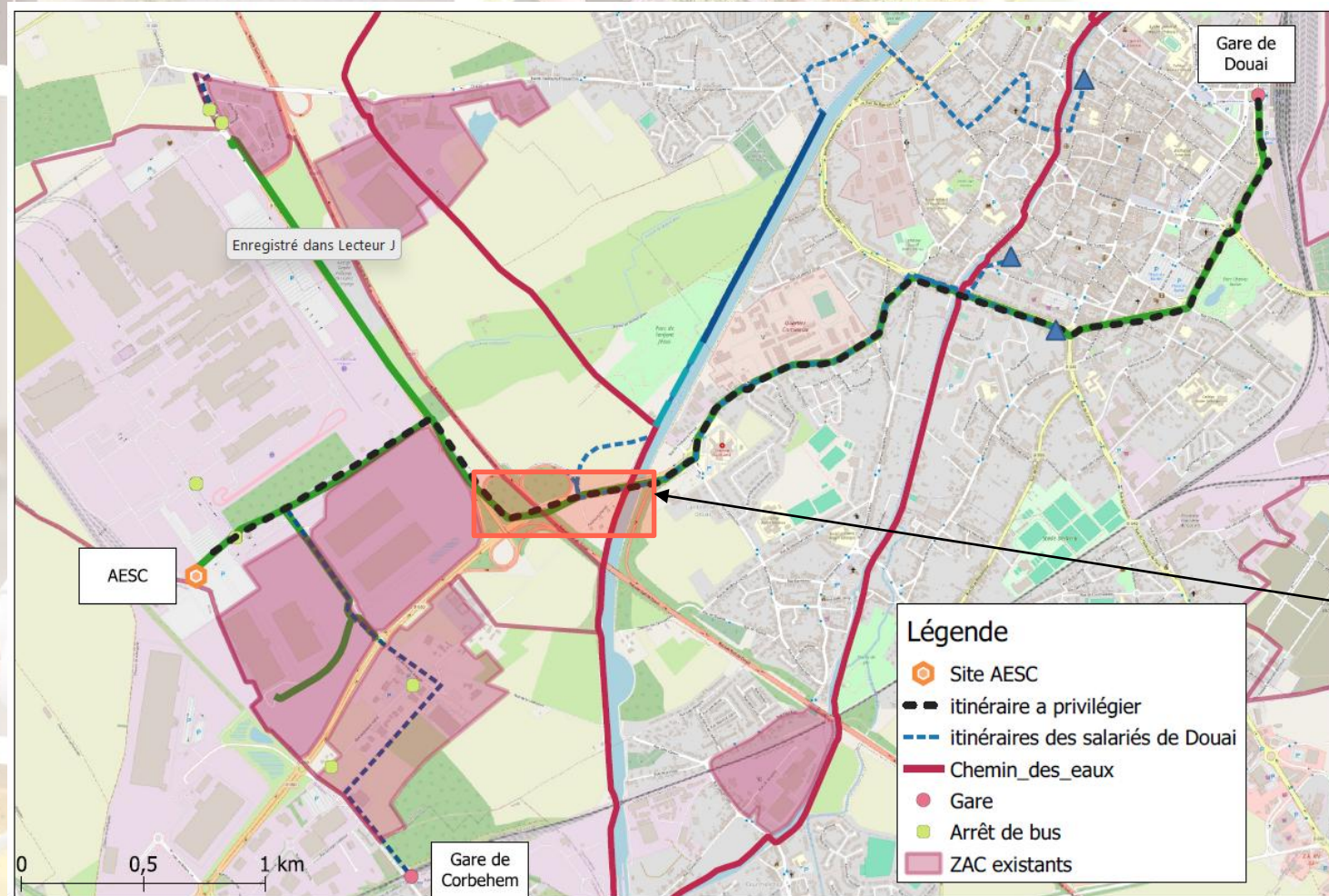
1- Constitution du comité de suivi



2- Etat des lieux



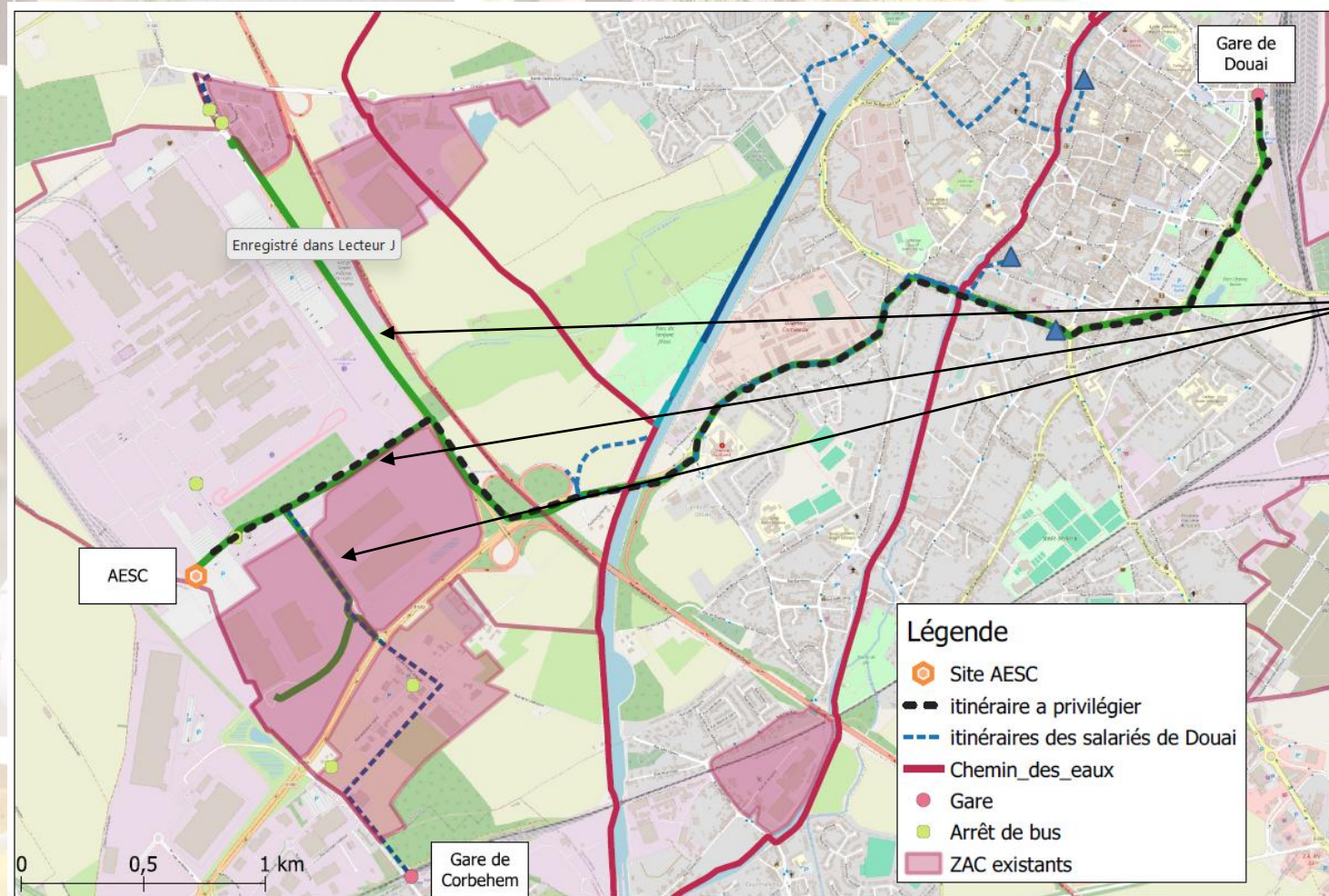
3- Programme d'actions



- Identification des trajets domicile – gare de Douai/travail par Douaisis AGGLO. ✓
- Réalisation des travaux des giratoires permettant un accès sécurisé tout au long de l'itinéraire de la gare de Douaisis à l'entreprise AESC réalisés par le Département du Nord ✓



3- Programme d'actions

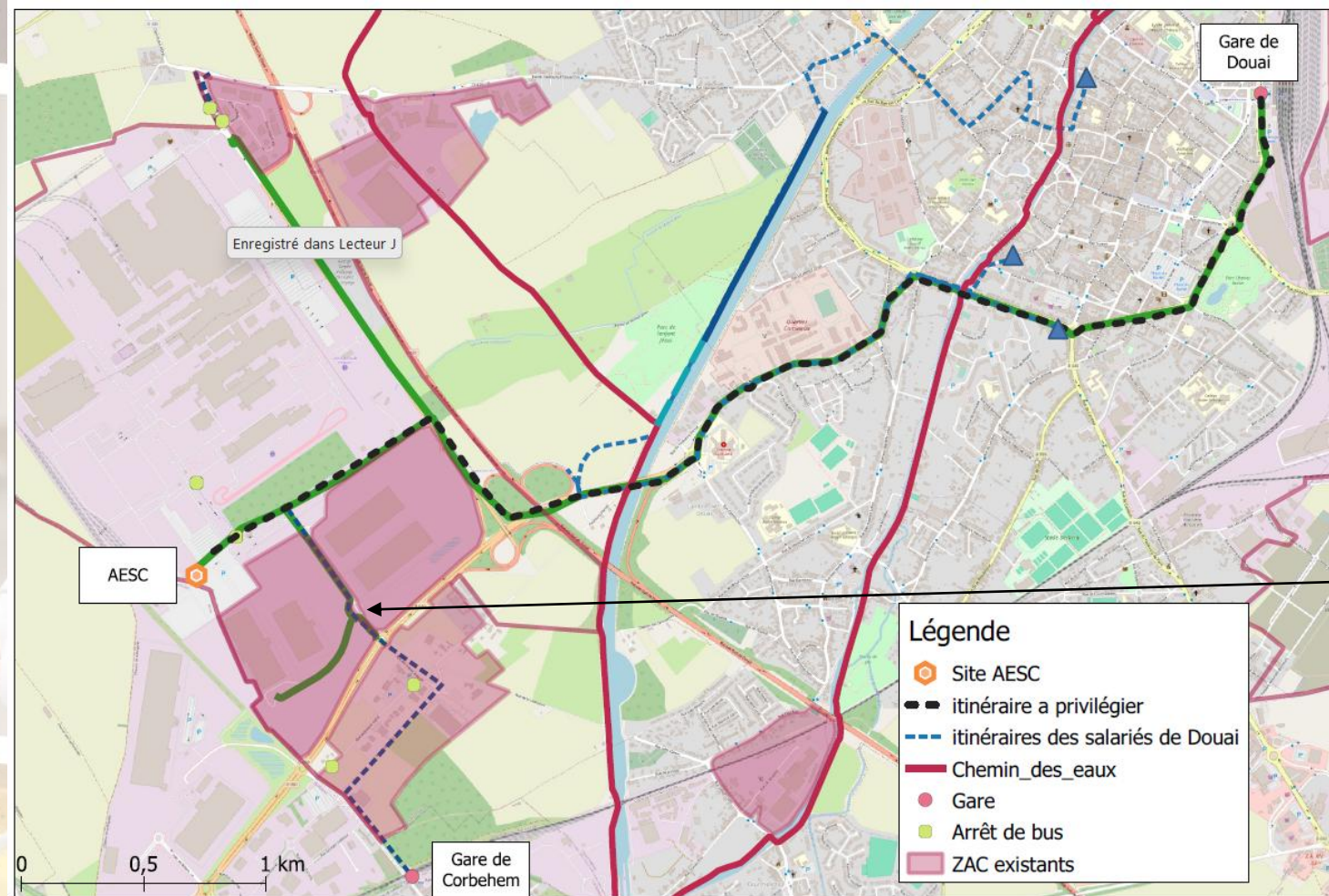


- Gestion des pistes cyclables existantes par Douaisis Agglo. ✓



3- Programme d'actions

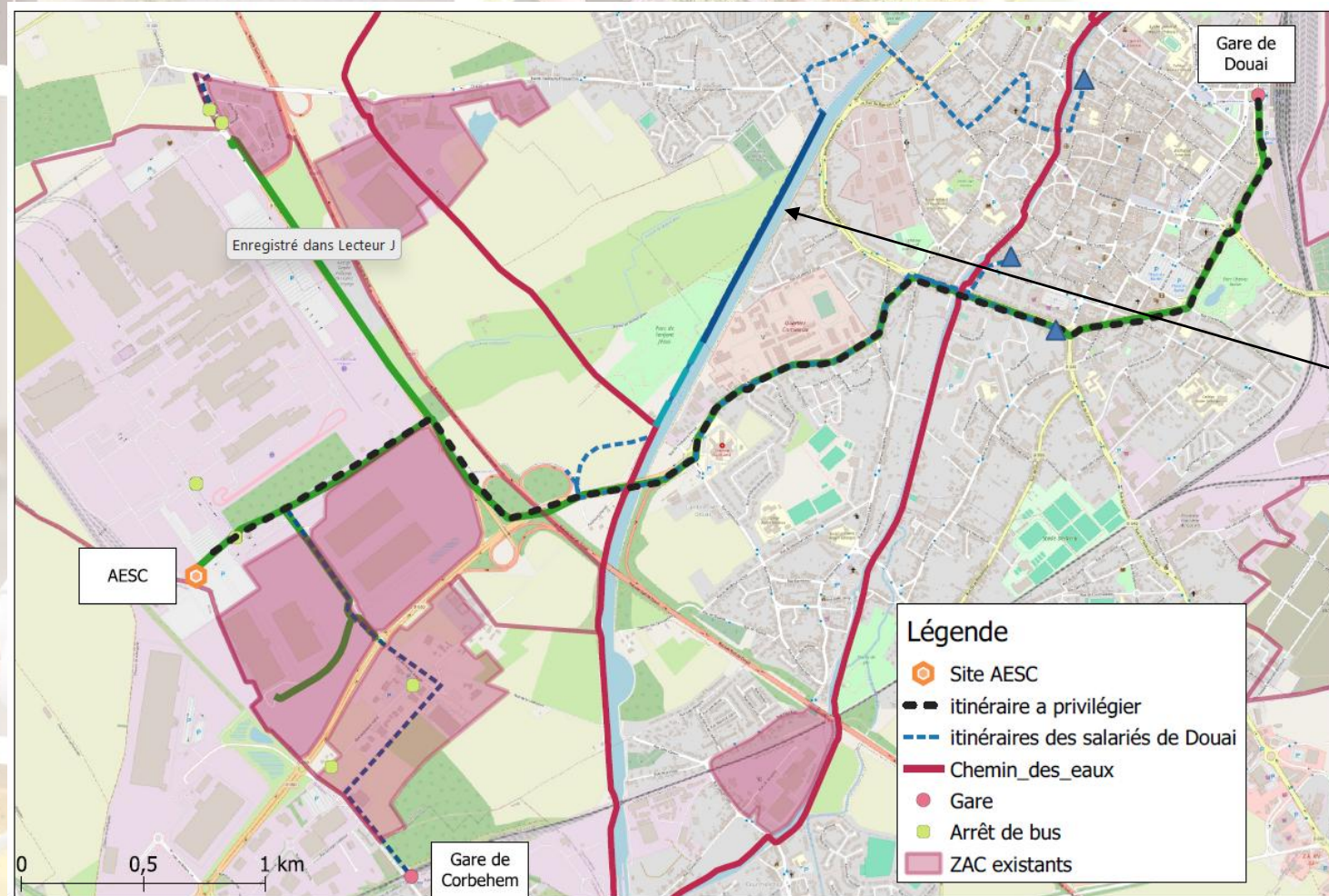
- Sécurisation des pistes cyclables par Douaisis Agglo ✓



Aménagements existants.
Proposition d'installer panneau de



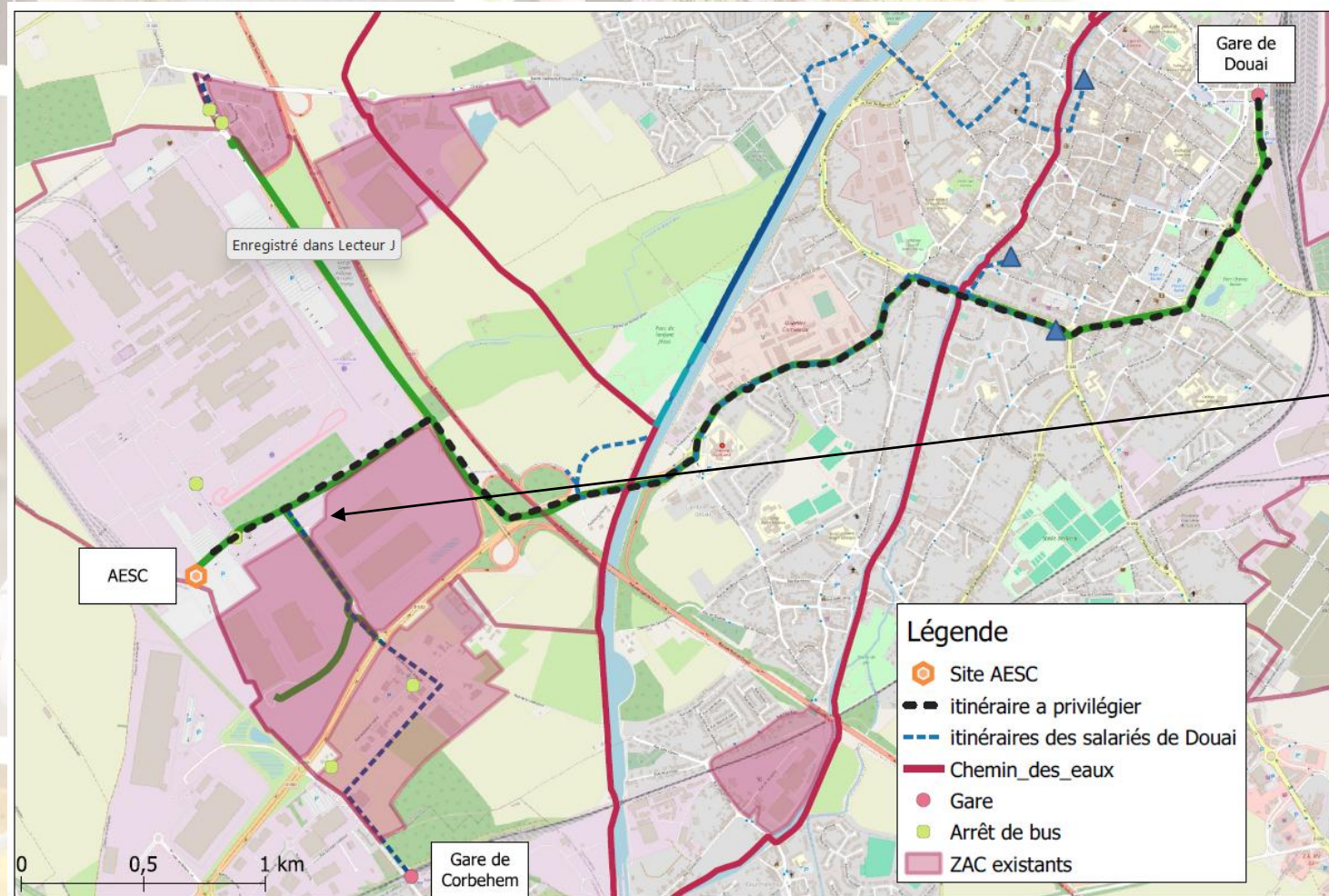
3- Programme d'actions



- Projet d'élargissement de la convention de superposition d'affectation entre Douaisis Agglo et les VNF en vue autoriser la pratique du vélo sur le chemin de halage.
- Itinéraire alternatif à sécuriser depuis Douai (en passant le long du canal)



3- Programme d'actions



➤ Projet d'aménagement de l'entrée et du parking de la zone (parking poids lourds, transports en commun, véhicule léger, piétons et cyclistes)



Réflexion restant à mener

Stationnement vélo :

- Les salariés d'AESC utilisent actuellement le stationnement vélo de l'usine Renault pour stationner leurs vélos
- Projet d'abri vélo lorsque l'installation de l'usine et des salariés sera finalisée

Plan de mobilité (compétence SMTD):

- Actualisation des données
- Mettre en place un Plan de Mobilité Inter-entreprise au parc d'activités

Ateliers de sensibilisation pour les salariés:

- Proposition d'un atelier de réparation de vélo
- Présentation du réseau de transport en commun réalisé par Eveole

Les salariés seront informés des travaux d'aménagement réalisés





Vos contacts

Direction Transition Ecologique, Mobilité et Qualité

➤ Directeur : Chekib BEN SMIDA

cbensmida@douaisis-agglo.com

03 27 08 88 72 / 06 07 46 92 41

➤ Service Environnement / Mobilité / Biodiversité

• Responsable : Caroline RICHARD

crichard@douaisis-agglo.com

03 27 99 89 15 / 07 85 65 45 09

• Chargée de mission mobilité : Stéphanie SHELTON FERNANDO

ssheltonfernando@douaisis-agglo.com

03 27 99 91 84





douaïsis-agglo.com